

Diocese of Saskatoon
OFFICE OF THE BISHOP

100 – 5th Avenue North
Saskatoon, Saskatchewan S7K 2N7
web page: www.saskatoonrcdiocese.com

Phone: (306) 242-1500
Fax: (306) 244-6010

Le 10 juillet 2008

Chers fidèles du diocèse de Saskatoon,

Avec l'attribution de l'Ordre du Canada au Dr. Henry Morgentaler la question toujours actuelle de l'avortement reprend encore une fois l'avant-scène des débats dans notre société.

En tant que chrétiens de foi catholique, comme aussi beaucoup d'autres citoyens, nous croyons fermement au caractère sacré de la vie et au droit primordial et inaliénable de toute personne de voir ce droit respecté, du moment de la conception jusqu'à l'instant de la mort naturelle. L'enfant à naître, le plus dépourvu d'entre nous dans cette aventure de la vie, mérite notre protection en ce qui a trait à ce droit premier et fondamental de tout être humain.

Dans l'optique de cette croyance, l'attribution de l'Ordre du Canada au Dr Henry Morgentaler plonge tous les Canadiens et Canadiennes qui soutiennent cette croyance dans un profond désarroi. «Les actions du Dr. Morgentaler sont loin d'avoir amélioré notre patrie et continuent de créer la controverse et la désunion dans le pays. Au nom de la liberté de choix, il a encouragé le développement d'une culture de mort et a ainsi porté atteinte aux plus vulnérables, les enfants à naître». (Conférence des évêques catholiques du Canada)

En réponse à cette situation, je vous inviterais à considérer les actions suivantes :

- 1) Priez pour que le droit à la vie de l'enfant à naître soit respecté dans notre pays et que tous en viennent à embrasser librement la valeur de la vie.

J'inclus ici une intention de prière composée par l'archevêque Collins de Toronto. Je vous prie de la réciter individuellement ainsi que lors de vos célébrations dominicales.

« Que l'on éradique complètement le fléau de l'avortement de notre pays, que les personnes qui s'en font les promoteurs soient amenées à une conversion du cœur, que l'on aide amoureusement celles qui sont tentées par un avortement à protéger ce précieux don de la vie et que toutes celles qui ont vécu un avortement soient réconfortées par le don de l'amour qui guérit et console. ».

- 2) Informez-vous davantage sur les questions concernant le respect de la vie. L'Organisme catholique pour la vie et la famille (OCVF) parrainée conjointement par la Conférence des évêques catholiques du Canada et le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb constitue une excellente source de réflexion. Vous pouvez trouver une mine de renseignements sur son site Web au : www.ocvf.ca.

- 3) Informez-vous davantage sur les nombreux services offerts aux personnes qui vivent des situations difficiles durant la période de grossesse, sur des organismes comme Birthright et autres qui soutiennent avec amour les femmes et les familles qui sont bouleversées par une grossesse imprévue. En fournissant un soutien attentif, qui ne juge pas, ils s'engagent à aider à résoudre des problèmes qui pourraient faire en sorte qu'une femme enceinte puisse difficilement mener son enfant à terme. Donnez votre appui à de tels organismes et agences. Apportez surtout votre soutien aux jeunes filles et aux femmes dans votre famille et parmi vos amis qui sont confrontées à de tels choix, en les aidant à faire un choix pour la vie et en leur témoignant tout l'amour et l'appui nécessaires dans ces circonstances.
- 4) Informez-vous aussi sur le soutien qu'offrent des organismes comme Rachel's Vineyard qui a été mis sur pied pour permettre aux personnes qui sortent blessées après un avortement de libérer leurs sentiments profonds de colère, de peine, d'ambivalence et de culpabilité afin qu'ils retrouvent une fois de plus la paix intérieure. Pour toutes les femmes qui ont subi un avortement, les portes de l'Église sont toujours ouvertes à l'amour, au soutien, notamment à la grâce du sacrement de la Réconciliation.
- 5) J'incite tous ceux et celles qui agissent pour le respect du caractère sacré de la vie à encourager leurs représentants politiques (locaux, provinciaux et fédéraux) à élaborer et appuyer des politiques et des programmes qui contribuent à développer la culture de la vie pour les individus, les familles et les communautés. Les politiques qui touchent (mais qui ne s'y limitent pas) les allocations de maternité, les garderies, les responsabilités parentales, l'aide sociale et beaucoup d'autres ont des répercussions graves sur les réalités quotidiennes des femmes qui sont confrontées à une grossesse imprévue. L'évangile nous appelle à développer une culture où le choix pour la vie n'est pas seulement disponible, mais également soutenue par la communauté entière.
- 6) Enfin, je demande à tous les fidèles du diocèse de Saskatoon et à tous ceux et celles qui agissent pour le respect du caractère sacré de la vie de protester contre l'attribution de l'Ordre du Canada au Dr. Morgentaler. Communiquez par lettre, appel téléphonique, courriel ou pétition avec la Gouverneure générale, le Premier ministre ou votre député fédéral pour demander que les autorités compétentes reconsidèrent cette nomination et n'attribuent pas cette distinction.

Merci de la considération que vous apportez à ces questions d'une importance cruciale pour notre société canadienne et aussi de votre collaboration au maintien du caractère sacré du plus grand don de Dieu : le don de la vie elle-même.

Veillez croire en l'expression de mes meilleurs sentiments dans le Christ.

Monseigneur Albert Le Gatt
Évêque de Saskatoon